

16 décembre 2010

N° 37 – 2010

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :***Jean-Charles Simon / Géraldine Fontaine****+33 (0) 1 46 98 73 17**

Communications et affaires publiques

Antonio Moretti**+44 (0) 203 207 8562**

Directeur Relations Investisseurs

Prix de l'Actuariat 2010 : soutien au développement de la science actuarielle dans cinq pays européens

Le 15 décembre 2010, André Lévy-Lang, Président de la Fondation du Risque et Président du jury, et Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, ont remis les prix de l'Actuariat pour la France lors d'une cérémonie organisée à Paris au Cercle de l'Union interalliée.

Manuel Plisson, de l'université Paris-Dauphine, s'est vu attribuer le prix des Jeunes Docteurs pour sa thèse intitulée « Assurabilité et développement de l'assurance dépendance ». Julie Gamonet, du CEA, a reçu le prix des Jeunes Actuaire pour son mémoire « Modélisation du risque opérationnel dans l'assurance ».

Le jury était composé d'André Lévy-Lang, Richard Batty, Directeur Europe chez Towers Watson, Jean-Luc Besson, ancien Chief Risk Officer de SCOR, Marie-Christine Brassier, Associée chez Altia, Catherine Bruneau, Professeur à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, François de Varenne, Président du Directoire de SCOR Global Investments SE, Pierre Devolder, Professeur à l'université catholique de Louvain, Renaud Dumora, Directeur Finance & Risques chez BNP Paribas Assurance, Nicole El Karoui, Professeur à l'université Pierre et Marie Curie, Christian Fetting, Directeur des Opérations collectives d'Allianz France, Jean-Pierre Indjehagopian, Professeur à l'ESSEC, Eric Lecoer, Directeur Actuariat Groupe de SCOR, Charles Levi, Secrétaire général de l'Association polonaise des actuaires, Philippe Marie-Jeanne, Directeur du marché IARD d'AXA France et Gilles Thivant, Directeur du marché français de SCOR Global Life.

Pour la première fois, l'Institut des Actuaire est le partenaire de SCOR pour ce prix de l'Actuariat en France. SCOR a par ailleurs organisé un prix de l'Actuariat dans quatre autres pays : l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suisse. (voir ci-après).

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, a déclaré : « Ces prix récompensent de jeunes actuaires issus de cinq pays européens pour leurs projets innovants en matière de gestion des risques, démontrant ainsi l'importance que SCOR accorde au développement de la science actuarielle en Europe depuis 1996. Le lancement aujourd'hui du SCOR Global Risk Center est une nouvelle expression, dans l'actuariat comme dans d'autres disciplines, de l'engagement de SCOR en faveur de la connaissance et de la science des risques ».

*
* *

16 décembre 2010

N° 37 – 2010

Des prix décernés dans quatre autres pays en Europe

Le 2 décembre à Milan, en Italie, le professeur Ricardo Ottaviani, de l'Université La Sapienza à Rome et Président du jury, a remis les prix pour l'Italie en présence d'Umberto Gavazzi, Chief Underwriting Officer EMEA de SCOR Global P&C, et d'Yvan Besnard, Treaty Chief Underwriting Officer Worldwide de SCOR Global P&C. Federico Guerreschi et Fabio Moraldi, de l'Università Cattolica del Sacro Cuore de Milan, ont été récompensés pour leurs mémoires intitulés respectivement « Longevity Risk and mortality table » (« Risque de longévité et table de mortalité ») et « The Evaluation of the cost of claims in Property and the assessment of risk capital » (« Evaluation du coût des sinistres en Dommages et estimation du capital risque »).

Le 23 novembre à Londres, au Royaume-Uni, Chris Daykin, ancien Directeur du Département de l'actuariat du gouvernement britannique et Président du jury, a décerné les prix de l'Actuariat de SCOR UK en présence de Denis Kessler, de Lord Lawson, ex-Chancelier de l'Echiquier et d'Emily Maitlis, journaliste à la BBC. Les prix ont été attribués à Jennifer Healy, de l'université Heriot Watt d'Edimbourg, pour son mémoire intitulé « Multifactorial Genetic Disorder and Market Withdrawal » (« Troubles génétiques multifactoriels et comportement en termes de résiliation des assurés ») et à Tom Hoad, de la City University de Londres, pour son mémoire intitulé « Insurance Contract Credit Default Swaps » (« Les contrats d'assurance *Credit Default Swaps* »).

Le 15 novembre à Cologne, en Allemagne, le jury, composé de Frieder Knüpling, Head of SGL Financial & Actuarial de SCOR, deputy CEO de SGL et membre du Comité exécutif de SCOR SE, Hans-Joachim Zwiesler, de l'université d'Ulm et vice-Président du jury, Klaus Sticker, membre du Conseil d'administration de la société Signal Iduna Gruppe, Damir Filipovic, de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne EPFL et du Vienna Institute of Finance, Mogens Steffensen, de l'université de Copenhague, et Dietmar Zietsch, consultant chez SCOR, a remis les prix de l'Actuariat à Frederik Ruez, de l'université d'Ulm, pour sa thèse intitulée « The Impact of Stochastic Volatility on Pricing, Hedging and Hedge Efficiency of Guaranteed Minimum Withdrawal Benefits for Life Contracts » (« L'impact de la volatilité stochastique sur la tarification, les opérations de couverture et leur efficacité dans le cadre des résiliations d'indemnités minimum garanties de contrats Vie »), à Ramona Maier, de l'université de Tübingen, pour son mémoire intitulé « Stochastische Methoden zur Quantifizierung von versicherungstechnischen Risiken und Kreditrisiken » (« Méthodes stochastiques de quantification des risques techniques de souscription et des risques de crédit ») et à Wiltrud Weidner, de l'université d'Ulm, pour son mémoire intitulé « Modelling and Management of non-linear dependencies – an application for stress testing » (« Modélisation et gestion des dépendances non-linéaires – une application pour le *stress testing* »).

Le 6 mai 2010 à Zurich, en Suisse, la Direction de SCOR a attribué le prix SCOR Fellowship à Philipp Arbenz, doctorant à l'université ETH (Eidgenössische Technische Hochschule) de Zurich et premier lauréat de ce prix. Le Comité de sélection était composé de Paul Embrechts (ETH), Philipp Keller (Deloitte), Damir Filipovic (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne EPFL), Shaun Wang (Georgia State University), Jean-Luc Besson (ancien Chief Risk Officer de SCOR), Tony Neghaiwi (Chief Pricing Actuary de SCOR Global P&C), Philippe Trainar (Chief Risk Officer de SCOR) et Michel Dacorogna (Deputy Chief Risk Officer de SCOR).

SCOR Switzerland promeut les liens entre le milieu universitaire et les entreprises par la création en mars 2009 du programme SCOR Fellowship, qui consiste en une bourse de recherche en science actuarielle et en mathématiques appliquées à la finance.

SCOR SE1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au capital

de 1 478 740 032 euros

16 décembre 2010

N° 37 – 2010

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 3 mars 2010 sous le numéro D.10-0085 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au capital

de 1 478 740 032 euros